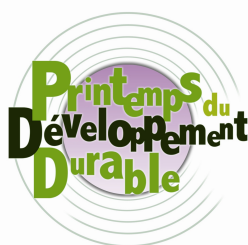


# 13<sup>ème</sup> grand prix de l'environnement des villes d'Ile de France



Depuis 2001, la ville d'Eragny-sur-Oise s'est engagée pour l'amélioration de la qualité de la vie de ses administrés à travers la protection de l'environnement et la défense de la santé publique. Cette politique se traduit à la fois par la modification des pratiques de l'administration : utilisation de vélos électriques et de voitures GPL, récupération de l'eau de pluie servant à l'arrosage, achat de systèmes permettant d'économiser l'eau potable, responsabilisation des agents en matière d'environnement et de sécurité, sensibilisation de la population au quotidien et à travers une politique d'actions éducatives à destination des écoles et des centres sociaux.

## La Ville d'Eragny-sur-Oise

Superficie totale :  
472 hectares

Superficie des espaces verts et boisés :  
40,70 hectares

Nombre d'habitants :  
16 627

Département : Val d'Oise

## Quelques chiffres sur notre engagement

5 vélos électriques pour le personnel  
28 voitures GPL

1 360 lampes Fluos compactes

3 récupérateurs d'eau de pluie de 9000 l

453 mousseurs 4,5 L/min sur les robinets

207 poches d'eau installées dans les toilettes

le fleurissement de la ville (3 prix)

la réduction des phytosanitaires

1 arbre remarquable « l'amandier du Père Biron »

9 ans d'ateliers de sensibilisation à la  
préservation de l'environnement

la collecte de nombreux déchets :  
piles, lampes, cartouches d'encre  
et mobiles

**Contact Presse**

**Sandra Huet**

**Mail: [shuet@eragny.fr](mailto:shuet@eragny.fr)**

**Tel : 01 34 48 35 94**

**Fax : 01 34 48 35 31**

# Education, informations et concertation des usagers

## Printemps du développement durable

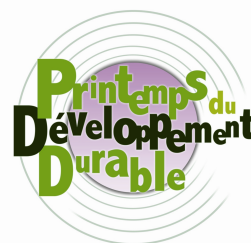
Durant 3 semaines en mars avril 2009, cet événement a permis de :

- sensibiliser tous les publics afin de modifier les comportements non responsables,
- lancer une grande campagne de sensibilisation de la population sur la production et le ramassage des déchets urbains,
- installer le Conseil Communal du développement durable.

## Conseil Communal du développement durable

Il est constitué de 28 membres et composé à proportion égale, de représentants du monde associatif, de copropriétés et d'ASL, de citoyens engagés sur le sujet, d'entreprises et professionnels impliqués dans le développement durable ainsi que des représentants de la Ville d'Eragny-sur-Oise (élus et agents territoriaux).

Ses objectifs sont d'évaluer les actions de la ville en matière de développement durable, de conseiller sur l'élaboration du PLU, de l'Agenda 21 intercommunal et du bilan carbone de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise



### Thématiques :

#### **Se déplacer en préservant l'avenir :**

le lancement des vélos en libre service et la promotion des pédibus.

#### **Améliorer son habitat :**

concertations autour d'axes primordiaux comme l'énergie, la rénovation écologique, les risques majeurs et l'accessibilité.

**Produire et consommer autrement :** des conseils pour inciter à consommer localement, sainement et en respectant l'environnement.

#### **Trier et gérer les déchets :**

informer et intensifier les modes de réutilisation, récupération, recyclage et valorisation de chaque déchet.

#### **Préserver l'avenir :**

des conférences et des ateliers sur le carbone et le développement durable, les éco-manifestations.